

**COMMUNE DE PEUMERIT-QUINTIN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 20/02/2023  
Reçu en préfecture le 20/02/2023  
Affiché le 21/02/2023  
ID : 022-212201693-20230215-2023\_02\_09-DE

**Nombre de membres afférents**

Afférents au conseil municipal	11
En exercice	11
Qui ont pris part à la délibération	11

**Séance du 15 février 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le quinze février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PEUMERIT-QUINTIN, régulièrement convoqué par la Maire en date du 06 février 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente en raison des mesures sanitaires nécessaires à la lutte contre l'épidémie de Covid-19, sous la présidence de Mme Marie-Hélène BERNARD, Maire.

**Présents :** Madame Marie-Hélène BERNARD, Monsieur Jean LE MAGOUROU, Monsieur Pierrick PUSTOC'H, Madame Rachelle GAUTHO, Monsieur Michel CONNAN, Monsieur Simon BERTHELIN, Monsieur René LERAY, Monsieur Sylvain LE PROVOST, Monsieur Erwoann BECEL, Madame Annie BENION, Madame Sandrine ALMIN.

**Absent excusé :**

**Absent :**

**Secrétaire de séance :** Mme Rachelle GAUTHO

**Secrétaire de séance adjoint :** M. Pierrick PUSTOC'H

**Délibération n° 2023-02-09**

**Recrutement de l'ADAC en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage**

Madame la Maire donne la parole à Monsieur Jean LE MAGOUROU, 1<sup>er</sup> adjoint, en charge de la voirie qui annonce que le groupement de voirie de ROSTRENEN propose de faire appel aux techniciens de l'ADAC 22 afin d'assister les élus du groupement pour la partie maîtrise d'ouvrage du marché de voirie 2023.

L'ADAC a fait une proposition de devis s'élevant à 720,00 € HT, soit 824,00 € TTC pour la rédaction du marché, une assistance administrative lors de l'ouverture des plis ainsi qu'une vérification des travaux.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Valide cette proposition de devis ;
- Autorise Madame la Maire à signer tout document en lien avec cette affaire.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt à la préfecture  
et publication ou notification

Le 20 FEV. 2023

La secrétaire de séance  
Rachelle GAUTHO  
Conseillère Municipale



La Maire,  
Marie-Hélène BERNARD

